

Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif

Artiste en détention

Depuis le début du mois de février, les personnes qui franchissent la porte de la Maison d'Accueil des Familles peuvent admirer **une jolie Traction et un avion biplan en papier mâché**, qui illustrent aussi ce nouveau N° de Bulle d'AIRE.

On ne peut que s'incliner devant la modestie de Jean-Michel qui considère que ces créations ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais dit-il : « **c'est du temps à passer, à rien faire, alors si je peux faire plaisir, pourquoi pas.** » L'Association AIRE à qui Jean-Michel offre ces œuvres a bien noté qu'il en a réalisé bien d'autres. « **Je suis toujours en train de faire ou de créer, cela passe le temps et aide à sortir de cette prison et à moins me tracasser pour mon épouse.** »

MERCI Jean-Michel et puissiez-vous continuer à exprimer vos talents dedans mais aussi dehors quand le moment sera venu de retrouver celle qui vous attend.



Un an déjà !

Il y a des anniversaires que nous n'avons pas envie de fêter. Celui du 17 mars 2020 qui a plongé la France et le monde entier dans le marasme et la peur, ne devrait plus être qu'un mauvais souvenir. Hélas, la pandémie continue de troubler les esprits et d'occuper les médias.

Même si l'horizon reste incertain, le printemps est revenu et nous savons qu'il ne ressemblera pas à celui de l'année 2020. Puissions-nous continuer à espérer en des jours meilleurs, transformer la peur en prudence et la colère en courage.

E.P.

Jurés d'un festival

C'est une ouverture sur le monde qui ressemble à une grosse bouffée d'oxygène pour les personnes détenues du Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne. En effet, plusieurs d'entre elles ont fait partie du **jury du festival « Filmer le travail »** qui s'est déroulé du 19 au 28 février 2021. Cette année, pour cause de Covid, pas de projection en public, mais des diffusions sur internet. Au C.P., la coordinatrice socio-culturelle a fait le lien entre les personnes détenues et le festival. **Flo, raconte son bonheur d'avoir un avis qui compte** : « C'est important de donner son opinion ; on était plusieurs détenus à le faire. On dit ce qu'on a pensé de chaque film, ce qu'on a aimé et ce qu'on a moins aimé, et après, on vote pour un film en particulier. J'aime bien participer à des activités » raconte-t-elle.





Réouverture de l'Accueil des Familles de Poitiers

Le souci porté par le Ministère de la Justice de favoriser des peines alternatives à la prison s'est concrétisé, en partie, en 2020, par **l'ouverture de la Structure d'Accompagnement à la Sortie (S.A.S.)**, avec un encadrement renforcé pour mieux préparer à la sortie.

Implantée sur le site de l'ancienne Maison d'Arrêt de Poitiers, de même que le quartier de semi-liberté (Q.S.L.) ouvert en 2012, cette nouvelle structure accueille des personnes détenues condamnées à de longues peines et pour lesquelles il reste moins de 2 ans à effectuer, mais aussi des personnes condamnées à des peines de moins d'un an, sous réserve de critères précis.

La préparation à la sortie passe aussi par le maintien des liens familiaux, et c'est pour cela que les personnes qui intègrent la S.A.S. bénéficient de la visite de leurs proches, au cours des parloirs « sociaux » prévus 2 jours par semaine.

C'est donc pour accueillir familles et amis de ces personnes détenues que l'Association A.I.R.E. ouvre à nouveau les portes de son ancienne Maison d'Accueil. Comme par le passé, comme à la Maison d'Accueil de Vivonne, **des bénévoles assureront des permanences durant les jours de visite : le mercredi et le samedi.**

La visiophonie

Après l'installation du téléphone dans les cellules fin 2020, depuis le 15 mars 2021, vous avez la possibilité d'être contacté en visiophonie par votre proche incarcéré, lorsque le numéro du destinataire est enregistré dans la liste des numéros autorisés par l'Administration Pénitentiaire.

Votre proche incarcéré doit réserver un créneau horaire via le BLIE, au moins 7 jours avant l'appel. Seul votre proche vous préviendra du jour et de l'heure de la visiophonie. Les communications durent 30 minutes et peuvent avoir lieu 2 fois par semaine. Ce service est gratuit durant la période sanitaire. **Il vous appartient d'installer l'application « AVISIO » sur votre smartphone ou de vous rendre, depuis un ordinateur à l'adresse www.avisio.io**

Pour toutes questions n'hésitez pas à vous renseigner lorsque vous venez à l'accueil familles ou en téléphonant au 05 49 44 19 45



Confinement, couvre-feu, reconfinement... Nous continuons à respecter les mesures sanitaires même si celles-ci sont un frein à la convivialité. Les mesures de freinage, heureusement ne font pas disparaître complètement la convivialité au sein de l'accueil familles.

Les jeux pour les enfants ne sont plus disponibles mais Vaïana (2 ans et demi) ne pouvant jouer à l'intérieur a parcouru le terrain pour cueillir un **énorme** bouquet de pissenlit pour l'accueil familles. Nous la remercions pour ce geste.



**« Ne crains pas d'avancer lentement, crains seulement de rester immobile. »
Sagesse chinoise**